

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE
Le 6 décembre 2011

#dettes
#hypothèque

Les Canadiens continuent de négliger des moyens simples de régler leurs dettes personnelles plus rapidement

Waterloo – Les résultats du plus récent sondage sur l'endettement mené pour le compte de la Banque Manuvie du Canada démontrent qu'en dépit du nombre record de propriétaires au pays (77 %) pour qui se libérer de leurs dettes est une priorité importante, de nombreux Canadiens n'ont toujours pas recours aux divers moyens pourtant simples de rembourser leurs dettes plus rapidement. En effet, plus de six Canadiens sur dix (61 %) ont éprouvé de la difficulté à réduire leurs dettes depuis un an. Parmi eux, 25 % mentionnent avoir accru leur taux d'endettement, 15 % affirment que ce dernier n'a pas changé et 21 % disent qu'il a diminué, mais moins que prévu. Ces résultats découlent en partie du fait que les Canadiens laissent passer des occasions de régler leurs dettes.

À la question demandant aux répondants d'indiquer les principaux obstacles au remboursement de leurs dettes, les trois réponses les plus fréquentes sont le manque de liquidités excédentaires qu'ils peuvent y affecter (54 %), le montant global de leurs dettes (43 %) et les taux d'intérêt à payer sur leurs dettes (39 %), même si ceux-ci demeurent près de leur plus faible niveau jamais enregistré. Pour le quart des Canadiens (27 %), le nombre de dettes exigibles freine leur remboursement.

« Beaucoup de Canadiens nous ont dit être incapables de liquider leurs dettes aussi rapidement qu'ils le souhaitent parce qu'ils n'ont pas l'argent nécessaire, que les taux d'intérêt sont trop élevés ou qu'ils ont trop de dettes pour pouvoir les gérer efficacement, fait remarquer Doug Conick, président et chef de la direction de la Banque Manuvie. Les Canadiens devraient connaître les divers moyens qu'ils peuvent prendre pour réduire leurs dettes personnelles plus rapidement sans devoir y consacrer beaucoup de temps ni d'efforts, notamment la création d'un plan financier établissant des objectifs de remboursement, la consolidation des dettes à un seul taux d'intérêt peu élevé et, surtout, l'avis d'un conseiller financier professionnel. »

Les résultats du sondage mené pour le compte de la Banque Manuvie démontrent que bon nombre de Canadiens ayant de la difficulté à liquider leurs dettes ne tirent pas profit d'un éventail de stratégies qui les aideraient à surmonter ces difficultés et à se libérer de leurs dettes plus rapidement. En voici des exemples :

- 4 Canadiens sur 10 (43 %) ne prévoient pas consolider leurs dettes à un seul taux d'intérêt peu élevé. La consolidation est pourtant un moyen facile de se libérer de ses dettes personnelles plus tôt que prévu, car une fraction plus importante des versements mensuels est alors affectée au remboursement du capital de la dette plutôt qu'au paiement des frais d'intérêts.
- 70 % des répondants qui détiennent un prêt hypothécaire n'ont pas accéléré le remboursement de ce dernier par des paiements additionnels au cours de la dernière année. Selon les chiffres fournis par la calculatrice hypothécaire accessible sur le site de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada, si le titulaire d'un prêt hypothécaire de 200 000 \$ (amorti sur 25 ans et remboursé mensuellement à un taux de 4 %) augmentait ses versements de 100 \$ par mois, il économiserait plus de 17 000 \$ en frais d'intérêts et rembourserait son prêt hypothécaire près de trois ans et demi plus tôt que prévu.

- Les deux tiers des propriétaires (65 %) n'ont pas comparé les produits hypothécaires de plus d'une institution prêteuse la dernière fois que leur prêt est arrivé à échéance — une stratégie simple à utiliser qui pourrait leur donner une plus grande marge de manœuvre.
- Plus de la moitié des Canadiens (55 %) ne prévoient pas avoir recours à un conseiller financier pour obtenir des conseils sur les façons de mieux gérer leurs dettes, et un peu moins de 6 Canadiens sur 10 (56 %) ont établi, ou comptent établir, un plan de remboursement de leurs dettes comprenant une date spécifique à laquelle ils prévoient avoir liquidé celles-ci.

« Créer un plan de remboursement des dettes et demander l'avis d'un conseiller financier sont de bons points de départ pour les Canadiens cherchant des moyens de concrétiser leurs bonnes intentions en matière de réduction des dettes, souligne M. Conick en conclusion. Un plan solide de remboursement des dettes et un bon conseiller financier pourront aider grandement les Canadiens à mieux connaître les moyens dont ils disposent pour rembourser leurs dettes plus rapidement, et la solution pourrait être aussi simple que de gérer leurs finances plus efficacement. »

Le sondage effectué pour le compte de la Banque Manuvie du Canada a été mené auprès de 1 000 propriétaires canadiens âgés de 30 à 59 ans dont le ménage a un revenu supérieur à 50 000 \$. Il a été réalisé en ligne par la société Research House du 25 octobre au 7 novembre 2011. Dans le cas d'une enquête par échantillonnage au hasard de taille similaire, la marge d'erreur des résultats serait de plus ou moins 3,10 %, 19 fois sur 20.

Le rapport complet des résultats du plus récent sondage sur l'endettement mené pour le compte de la Banque Manuvie se trouve à l'adresse www.banquemanuvie.ca/recherche-endettement.

À propos de la Banque Manuvie

Créée en 1993, la Banque Manuvie a été la première banque de droit fédéral à être fondée par une société d'assurance au Canada. Banque à charte fédérale de l'annexe I et filiale en propriété exclusive de la Financière Manuvie, elle est la première banque au Canada à exercer ses activités par l'entremise de conseillers. Son actif s'élève à plus de 20 milliards de dollars et ses clients sont répartis dans tout le pays. La Banque Manuvie estime qu'une gestion efficace des dettes est un élément essentiel de la santé financière et qu'en ayant recours aux services d'un conseiller financier pour établir un plan financier personnalisé prenant en compte la gestion des dettes et des liquidités, bon nombre de Canadiens pourraient économiser, se libérer de leurs dettes plus rapidement et atteindre un plus grand nombre de leurs objectifs financiers. C'est pour cette raison que la Banque Manuvie offre des produits de dépôt et de prêt novateurs par l'intermédiaire d'un réseau de conseillers financiers indépendants en vue d'aider les clients à tirer le maximum de leur plan financier. La Banque Manuvie a mis en place une équipe de spécialistes répartis dans tout le pays qui aident les propriétaires et les conseillers financiers à élaborer des stratégies de gestion des liquidités plus efficaces et plus souples. Pour en savoir davantage sur les produits de la Banque Manuvie, veuillez communiquer avec votre conseiller financier ou visiter le site banquemanuvie.ca. Pour en savoir davantage sur le produit Manuvie Un ou pour trouver un spécialiste de la Banque Manuvie dans votre région, demandez à votre conseiller de vous recommander auprès d'un conseiller en services bancaires ou visitez le site manuvieun.ca.

À propos de la Financière Manuvie

La Financière Manuvie, groupe canadien et chef de file des services financiers, exerce ses activités dans 21 pays et territoires. Depuis plus de 120 ans, nos clients ont recours aux solutions solides, fiables, sûres et avant-gardistes qu'offre Manuvie pour prendre leurs décisions financières les plus importantes. Notre réseau international d'employés, d'agents et de partenaires de distribution offre nos produits et services de protection financière et de gestion de patrimoine à des millions de clients. Nous proposons des services de gestion d'actif à nos clients institutionnels du monde entier ainsi que des solutions de réassurance, particulièrement dans le secteur de la rétrocession accident. Au 30 septembre 2011, les fonds gérés par la Financière Manuvie et ses filiales se chiffraient à 492 milliards de dollars canadiens (473 milliards de dollars américains). La Société exerce ses activités sous le nom de Financière Manuvie au Canada et en Asie, et principalement sous le nom de John Hancock aux États-Unis.

La Société Financière Manuvie est inscrite aux bourses de Toronto (TSX), de New York (NYSE) et des Philippines (PSE) sous le symbole « MFC », et à la Bourse de Hong Kong (SEHK) sous le symbole « 945 ». La Financière Manuvie est présente sur le Web, à l'adresse manuvie.com.

Communications avec les médias :

Michael May
Vice-président adjoint, Relations avec les médias
Division canadienne de la Financière Manuvie
519 594-2660